COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 1er juillet 2025

Bornes de recharge pour véhicules électriques

La Métropole continue de mailler le territoire avec l'installation d'une borne à Herbeys

Herbeys, commune de 1400 habitants, située au sud de la Métropole accueille désormais une borne de recharge pour véhicules électriques. Cette borne complète ainsi le réseau déployé par la Métropole sur l'ensemble de son territoire. Son ambition : pallier la carence d'initiative privée en installant au moins 1 borne par commune d'ici fin 2025.

Installée dans le centre-bourg de la commune d'Herbeys, la borne électrique, à charge lente (7kW) et 2 points de charge, se situe sur la place du village, le parking juste en face de la mairie. Le coût total de l'installation s'élève à 20 000 euros*. La Métropole déploie un réseau d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) sur son territoire dans le cadre de son schéma directeur.

Un objectif simple et structurant : que chaque commune qui compose la Métropole, excepté les communes ne souhaitant pas d'installation, soit équipée d'au moins une borne d'ici fin 2025.

En 2020, la Métropole et le SMMAG disposaient de 71 points de charges repartis sur la voirie et dans les parkings relais. Aujourd'hui, le réseau public d'IRVE se compose de 500 points de charges :

- 155 points de charge sur voirie
- 60 points de charge en parking relais SMMAG
- 285 points de charge en parkings payants GAM

« *En facilitant le changement des véhicules thermiques vers l'électrique grâce à un réseau de recharge accessible, la Métropole est pleinement dans son rôle et assure l'équité territoriale, parce que le marché seul, ne garantit pas un maillage équitable du territoire. Les zones plus rurales ou peu denses étant peu rentables pour les opérateurs privés, elles sont délaissées* », souligne **Christophe Ferrari, président de Grenoble Alpes Métropole.**

1000 points de charge d'ici 2030

Le schéma directeur prévoit un besoin de 1875 points de charge accessibles au public à horizon 2030 dont 1000 points de charge déployés en voirie par la Métropole.

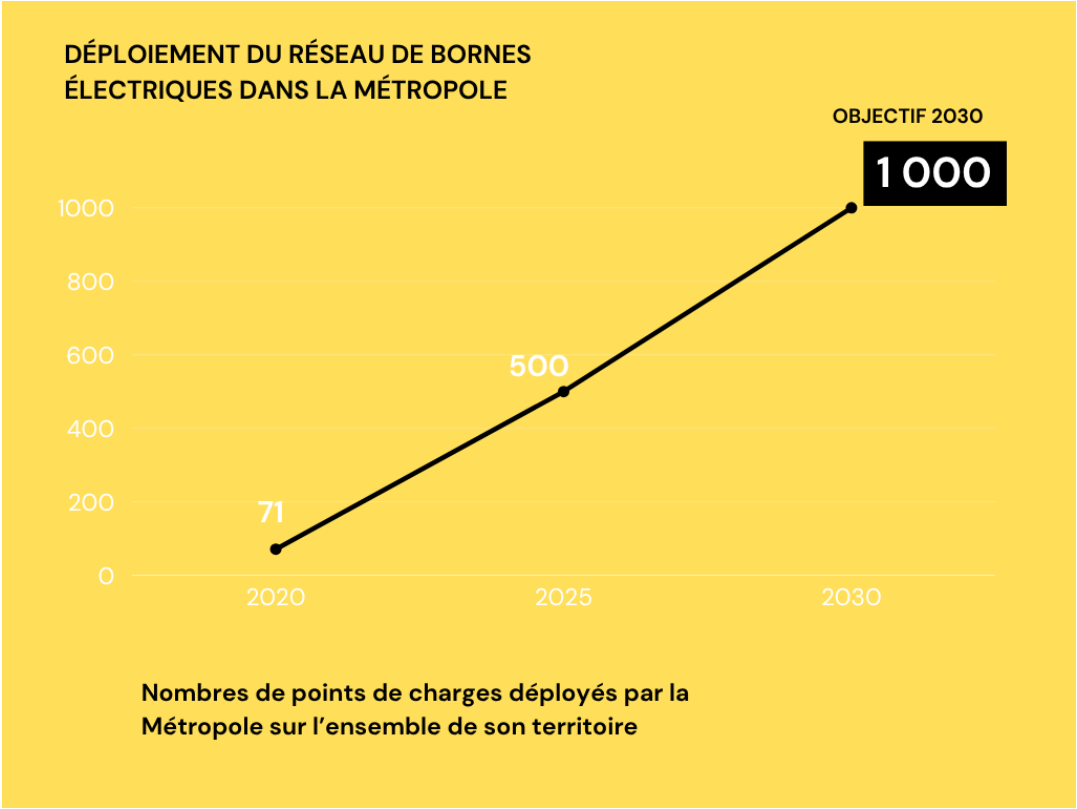
Contact presse

Randa BERBOUCHE _ randa.berbouche@grenoblealpesmetropole.fr _ 06.82.85.02.08

Afin d'atteindre cet objectif, la Métropole va lancer fin 2025 un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le déploiement de 760 points de charge sur la voirie publique du territoire métropolitain.

Les opérateurs privés seront incités à faire des propositions en phase avec le schéma directeur de la Métropole et en prenant en compte la tarification actuelle du réseau de bornes métropolitain.
L'opérateur sera choisi au 1er semestre 2026.

*Subvention dans le cadre du dispositif ADVENIR (Ademe + Ministère de l'Ecologie) : 1510 €.



Contact presse

Randa BERBOUCHE _ randa.berbouche@grenoblealpesmetropole.fr _ 06.82.85.02.08